

du chemin de fer en 1885. Deuxièmement, les agriculteurs qui se seraient installés entre 1900 et 1920. Troisièmement, il y a la vague actuelle de néo-Canadiens ainsi qu'un nombre important de jeunes qui sont nés au Canada et qui ont émigré du centre et des provinces de l'Atlantique. Tous ces trois groupes, ont eu, à des époques différentes, une philosophie et des besoins communs. Tous étaient prêts à quitter leur foyer et, très souvent, leur pays natal pour aller s'installer dans l'Ouest et commencer une vie nouvelle. Les deux premiers groupes ont connu des difficultés inimaginables, pendant de nombreuses années et plusieurs générations lors de leur réinstallation. Ces trois groupes étaient animés par un objectif et un désir communs, soit de faire partie d'un nouveau pays et de pouvoir posséder leur propre maison ou une ferme comme preuve tangible et visible de leur appartenance au Canada et de contribuer, en tant qu'individus, à ce nouveau mode de vie.

C'est pourquoi la question du droit à la propriété est si importante pour tous les Canadiens de l'Ouest. Quand tout laissait croire que nous allions omettre de faire état de Dieu et du droit à la propriété dans la constitution, c'était pour nous presque une obsession. Nous ne l'avons pas oublié. J'ai bon espoir que nous émergerons de cette crise politique, essentiellement grâce à l'histoire, aux circonstances et à la formation de notre peuple. Je parle évidemment des habitants de l'ouest du Canada, qui ont amplement raison d'être fiers et de redoubler d'ardeur à l'approche de notre deuxième siècle d'histoire dans l'Ouest.

Un pays de si vastes proportions géographiques et si riche en ressources matérielles et humaines ne doit pas se résoudre à adopter un gouvernement fédéral de style unitaire. Par dessus tout, nous devons raviver nos aspirations et trouver un deuxième souffle afin de faire du Canada une véritable Confédération qui serait la somme de toutes ses parties, de ses provinces, de ses provinces.

Des voix: Bravo!

M. Hargrave: Après les deux derniers jours de débat, nous devons nous remettre en mémoire cet objectif plus vaste et plus important.

Je voudrais faire quelques observations précises sur le secteur agricole. Les députés savent que je me préoccupe sincèrement depuis de nombreuses années de la sécheresse qui sévit dans l'ouest du Canada. J'ai abordé cette question à de nombreuses occasions depuis huit ans et demi, dont la dernière fois ce printemps même. Je suis ravi de pouvoir faire état ce soir d'un incroyable revirement des conditions climatiques dans la plus grande partie de l'ouest du Canada, en ce qui concerne le taux d'humidité et de croissance. Dans la partie sud des Prairies, où croît l'herbe courte et où l'on pratique l'élevage extensif, régions qui couvrent toute l'Alberta et la plus grande partie du sud-ouest de la Saskatchewan, les conditions herbeuses sont les meilleures que j'ai vues depuis 1953, soit depuis 28 ans. A quelques mois seulement de la récolte, les céréales sont tout aussi prometteuses. Ce revirement spectaculaire nous procure d'immenses satisfactions et a rétabli notre confiance en la capacité des Prairies de produire ce qui sera peut-être la plus abondante récolte de notre histoire.

Il reste encore un problème en suspens à propos de la sécheresse de 1980 et du début de 1981, et j'espère que l'on s'en occupera. Il semble que le ministre de l'Expansion économique régionale soit maintenant chargé du programme d'en-

retien des troupeaux. Je suis certain qu'il sait que certaines réclames, dans le cadre du programme d'aide contre la sécheresse pour l'année dernière et ce printemps, n'ont pas encore obtenu satisfaction.

Je conseille vivement au ministre d'étudier à nouveau l'excellent classement dressé par le comité d'examen aujourd'hui dissout. Ses membres se sont donné beaucoup de peine et ont beaucoup travaillé pour établir quatre catégories. Les deux premières, qui regroupent actuellement environ 2500 producteurs sont absolument prioritaires. Je conseille vivement au ministre qu'il retienne le principe et évalue ce classement car beaucoup de ces producteurs méritent de bénéficier de l'aide accordée au titre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux. Parmi ces producteurs, on compte quelques éleveurs de bétail de l'Alberta, à proximité de la frontière de la Saskatchewan sur le versant sud des hauteurs de Cypress qui descendent jusqu'à la frontière du Montana. La seule explication possible à mon avis pour cet oubli, et que je regrette de devoir signaler, c'est que tous ces producteurs se trouvent en Alberta.

Une voix: Honte!

M. Hargrave: C'est une véritable tragédie selon moi.

Tous les éleveurs de bétail sont déçus que le bill C-46 concernant l'importation des viandes n'ait pas franchi le cap du comité permanent. Il restait seulement trois témoins à entendre. On aurait certainement pu s'arranger pour les entendre au cours des deux ou trois dernières semaines. Cela aurait certainement été possible; nous en aurions eu largement le temps quand nous ne siégeons pas. Il semble que le comité ait plié bagage il y a de cela trois semaines, déjà sans aucune raison apparente.

Il serait bon et encourageant que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) fasse au plus tôt une déclaration au sujet du bill C-46 afin que le comité poursuive à l'automne ses travaux sans devoir tout reprendre à zéro. Je tiens une nouvelle fois à rappeler au ministre de l'Agriculture les sérieuses réserves exprimées par de nombreux témoins au sujet du bill C-46. Ces réserves, exprimées lors des séances du comité, portent sur les accords du GATT, notamment la question des quotas minimums d'importation, c'est-à-dire les taux d'importation du bœuf fixés en fonction des accords et de la croissance démographique, clause que le Canada a été manifestement obligé d'accepter, mais dont aucun autre pays, en particulier les États-Unis, n'ont tenu compte.

● (2220)

Ces deux articles doivent absolument être renégo-ciés. Le ministre de l'Agriculture a passé toute la semaine en Alberta pour assister à la réunion annuelle des ministres provinciaux. Les ministres de l'agriculture de toutes les provinces étaient présents. Il en est ainsi chaque été. J'espère qu'ils en profitent pour discuter de certaines questions urgentes, telles une ou deux que je voudrais mentionner. Il semblerait qu'il soit encore trop tôt pour prendre connaissance de quelques-uns des sujets qu'ils ont abordés. Cependant, ce sont des réunions très importantes et j'espère qu'il a été sérieusement question de l'intégration du nombre sans cesse croissant des programmes de stabilisation pour les porcs et les bestiaux. Nous devons maintenant tous comprendre que la disparité des différents programmes provinciaux pourrait bien amener des restrictions ou même des interdictions de la part des Américains en ce qui concerne nos